

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

“Aime Dieu et



va ton chemin.

Bulletin de l'Union-Allet

VOL. VII.

MONTRÉAL, AOUT 1880.

No. 10

SOMMAIRE.

1.—LES VACANCES.
2.—PLUS D'AUMONNIERS MILITAIRES.
3.—LA FRANC-MAÇONNERIE.
4.—REVUE DES INTÉRÊTS CATHOLIQUES.

I. ROME;
II. FRANCE;

III. ALLEMAGNE;
IV. ANGLETERRE.
5.—OFFICIEL.—UNION-ALLET.—SECTION DE QUEBEC.
6.—PETITES NOUVELLES.
7.—NAISSANCES.

Les vacances.

La Révolution reprend haleine; les législateurs se reposent sur leurs lauriers; les ministres banquettent; les serruriers affilent leurs outils; le monde élégant court aux eaux et aux bains de mer, sans s'inquiéter des travaux souterrains qui minent le sol sous ses pieds. En même temps, la France laborieuse fauche et moissonne sous les ardeurs du soleil, comme si elle avait un avenir.

Cette trêve ne sera pas longue. Le mois d'août seul nous sépare de la seconde édition des forfaits dont nous avons été les témoins indignés. La persécution ira jusqu'à la consommation de ses sinistres projets; tant qu'il nous restera une seule liberté, elle ne sera pas satisfaite.

Les révolutionnaires de tous les temps ont voulu s'arrêter à moitié chemin pour se partager les dépouilles du combat, quelquefois ils ont réussi; les exemples de ce succès matériel ne sont pas rares depuis cinquante ans. A ceux d'aujourd'hui le temps est mesuré, les vacances sont courtes. De plus forts qu'eux s'apprentent à les renverser eux-mêmes. Ils vont vite, comme les morts de la Ballade. Le sort en est jeté, ils iront jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'aux excès du plus redoutable despotisme.

En attendant, conservateurs incorrigibles, prenez vos vacances, vous berçant, comme de coutume, d'un optimisme incurable.

La liberté est ancienne en France, c'est l'air au milieu duquel nous avons vécu, plus ou moins vicié, mais existant néanmoins à dose suffisante. C'est un élément indispensable que l'on veut nous disputer, et vous vous endormiriez avec la perspective d'un semblable réveil!

Vous voulez, dites-vous, laisser le radicalisme s'unir et causer au pays un suprême dégoût. Tout cela est bon en

théorie, mais lorsque le pays sera fortement garrotté, il aura beau se trouver mécontent, il faudra qu'il subisse son sort; la force qu'il n'aura pas exercée lui fera défaut pour briser ses chaînes.

La protestation de la magistrature et du barreau est un fait qui aura une grande place dans l'histoire. C'est une noble initiative en présence de laquelle un gouvernement régulier se fût senti ébranlé. Mais l'arbre qui est couché à terre est insensible aux orages. Il n'y a plus, pour nos hommes d'Etat, ni crainte de l'humiliation, ni sentiment de la dignité, ni même le moindre esprit des traditions constitutionnelles. Nous marchons à grands pas vers la dictature et nous la subissons dépouillée de tout prestige, sans lauriers, sans épée, sans talent, simplement armée du fouet.

La protestation est digne de tous nos éloges et de tous nos respects; mais elle ne suffit pas. Il faut, de plus, l'organisation de la résistance. Les masses ont été trompées, il faut les éclairer. Nous entendons, de toutes parts, parler de populations rurales honnêtes et religieuses, qui ont commis aux élections passées la faute de donner leurs voix à des hommes indignes de leur confiance. Il faut leur dire ce que sont ces hommes, quelles sont leurs idées et leurs projets.

Voilà une grande œuvre des vacances. Déjà une foule d'hommes distingués et de jeunes gens pleins d'ardeur l'ont entreprise sur une large échelle. Il n'y a pas de chef-lieu de canton qui n'ait eu ou n'espère avoir sa conférence. Il s'établit entre les orateurs et les auditeurs un merveilleux accord:—A qui sont vos enfants?—A nous! à nous!—Mes amis, ce n'est pas vrai; ils sont à M. Jules Ferry qui veut les donner à l'Etat.—Non, non, cela ne sera pas, nous voulons être maîtres chez nous.—Eh bien! soit, prenez-en les moyens, protestez d'abord et agis-

sez vigoureusement ensuite. — Et des milliers de mains s'élèvent, et l'on crie à ébranler les voûtes : Vive la liberté !

Voilà, en deux mots, l'histoire des conférences populaires, dont le nombre augmente chaque jour. Depuis l'agitation de l'Irlande par le grand O'Connell, il n'y a eu nulle part pareil mouvement d'opinion. Ce mouvement est appelé à grandir et à triompher, si les conservateurs le veulent. Tous ne sont pas appelés à porter la parole, mais tous peuvent concourir à l'organisation des conférences.

Quand on voit les foules rechercher la vérité, la comprendre et jurer de la servir, combien on serait coupable de ne pas contribuer à aplanir tous les obstacles à l'enseignement attendu et désiré ! Le moment est venu, l'injustice est au comble, le gouvernement de la république est pris en flagrant délit de tyrannie. Un appel au simple bon sens des ouvriers et des cultivateurs, s'il pouvait être partout entendu, donnerait le signal du réveil et de la délivrance. Nous faisons, nous, modestes publicistes, ce que nous pouvons pour répandre la lumière, et nous avons la confiance de produire quelque bien. Mais la plume s'inclinera toujours devant la parole.

Courage donc, vaillante jeunesse, votre tâche est aussi facile que brillante, car vous avez l'encouragement du succès.

Dieu, dont la miséricorde n'est point épuisée, peut permettre qu'à des vacances si laborieusement et si dignement employées la France doive son salut.—*Echo de Fourvière.*

Plus d'aumôniers militaires !

Le 31 juillet, les aumôniers militaires de Paris ont reçu la pièce suivante, d'une éloquente brièveté :

RAPPORT DE LA PLACE DU 30 JUILLET 1880.

“ Monsieur le ministre de la guerre a décidé que la loi du 8 juillet 1880, concernant l'abrogation de la loi des 20 mai et 3 juin 1864 sur l'aumônerie militaire, recevrait son application à dater du 1^{er} août prochain.

En conséquence, tous les aumôniers de garnisons titulaires, auxiliaires et volontaires, seront remis à cette date à la disposition de l'autorité ecclésiastique.

D'après les ordres du ministre, les aumôniers cesseront à la même date toute participation aux réunions militaires, cercles ou bibliothèques de casernes ; enfin, les divers locaux affectés au service du culte dans les établissements militaires seront, par suite, affectés aux besoins du service, et le matériel mis à la disposition des aumôniers pour l'exercice du culte, et dont ils sont responsables, devra être réintégré au magasin central des hôpitaux.

Messieurs les chefs de corps et de groupe voudront bien donner connaissance de ces dispositions à messieurs les aumôniers et veiller à leur stricte exécution. ”

Voilà qui est fait. Le citoyen Farre a sous ses ordres une armée dont les drapeaux n'ont pas été bénis, et dont les casernes sont radicalement laïcisées. Dans ces conditions, le citoyen Gambetta estime qu'on peut embarquer nos régiments pour la Grèce, et qu'arrivés là, d'un bond

ils seront capables de passer sur le ventre du Turc, pour aller chercher nos pendules à Berlin. Nous ne partageons point cet optimisme, et nous voyons avec un patriotique effroi se multiplier dans l'armée les symptômes d'une démoralisation qui marchera vite, si le citoyen Farre n'est promptement remplacé par un vrai soldat, par un ministre de la guerre médiocrement politicien s'il le faut, mais sérieusement militaire et croyant à l'immortalité de l'âme.

En attendant, saluons respectueusement les prêtres dévoués, qui, jusqu'à la dernière minute, et en dépit de toutes les froideurs administratives, et presque tous gratuitement et même à leurs frais, ont fait le service religieux des casernes. “ Ils sont remis à la disposition de l'autorité ecclésiastique, ” dit agréablement le rapport, c'est-à-dire expulsés des casernes où, sur le mandat et avec la bénédiction du premier pasteur, sans bruit, avec une patience et une abnégation infatigables, ils apportaient à un groupe d'auditeurs tout à fait volontaires les fortifiantes leçons de l'Évangile, et célébraient chaque dimanche, devant des assistants non moins volontaires, et habituellement à une heure tardive de la matinée, l'admirable sacrifice dans lequel se résume toute la religion.

À la porte des casernes, les envoyés de l'archevêque, les envoyés de Dieu ! à la porte ! D'après les ordres du ministre, “ les aumôniers cesseront toute participation aux réunions militaires, cercles ou bibliothèques des casernes. ” Il faut l'avouer : parmi ces saints prêtres il se trouvait, — *herresco refrrens!* — des religieux ! peut-être quelque jésuite ! N'avons-nous pas ouï parler de jésuites décorés sur le champ de bataille ? Si l'on veut une armée ayant le sentiment prononcé du devoir, respectueuse pour ses chefs, prête à donner sa vie à l'heure du combat, il faut évidemment détacher la croix du modeste local où, chaque dimanche, l'aumônier la suspendait au-dessus de l'autel improvisé ; il faut faire une armée positiviste. Ces armées-là sont peu solides sur le champ de bataille ; mais, dans la guerre civile, comme elles mettent avec grâce la crosse en l'air !

Donc, à partir du 1^{er} août, le citoyen Farre, s'il a jamais le loisir de parcourir les casernes, de visiter les cercles militaires, d'inspecter les bibliothèques mises à la disposition du soldat, sera sûr de ne jamais rencontrer un prêtre, de n'entendre chanter aucun cantique, de ne trouver sur les rayons des bibliothèques aucun *Pensez-y bien*, aucune *Imitation de Jésus-Christ*. La caserne, peuplée de Français baptisés, n'admettra d'autre autel que celui de Marianne, et la libre-pensée s'y étalera dans toute sa beauté. M. de Bismarck, dont les soldats ont des aumôniers, conformément à l'usage universel des nations civilisées, doit bien admirer la loi du 8 juillet 1880 et le citoyen Farre qui veille à sa stricte exécution. Plus de tambour, plus de Dieu, mais un hymne sublime : le *sang impur!*...

Nous n'aurons pas la simplicité de nous enquerir des mesures prises pour garantir au soldat chrétien la liberté d'aller hors de la caserne remplir ses devoirs religieux. C'est la prétention obstinée de la tyrannie révolutionnaire de demander tout au citoyen, même son sang, et de lui ravir impudemment la foi qui commande, console et défie les plus durs sacrifices. On se moquait de la messe quand

elle se disait à l'intérieur de la caserne, et l'on trouvait moyen d'occuper le soldat toute la matinée; on n'avisera pas à donner à ce malheureux le temps d'assister à l'office de la paroisse. Pauvre armée! Pauvre France!—*Univers*.

La Franc-Maçonnerie.

Mgr Fava, évêque de Grenoble, vient d'adresser aux rédacteurs de la *Revue Catholique des institutions et du droit* une lettre à l'occasion du livre du P. Deschamps sur les sociétés secrètes, précédé d'une introduction par M. Claudio Jannet.

Voici la première partie de la lettre épiscopale :

Mgr de Ketteler disait, il y a quelques années : La publication d'un ouvrage vraiment scientifique sur la Franc-Maçonnerie satisferait à une des plus hautes nécessités de notre époque." Cet ouvrage existe désormais : c'est celui du R. P. Deschamps, enrichi de l'introduction que M. Claudio Jannet y a mise, et qui projette sur l'œuvre magistrale de son maître une lumière dont l'éclat réussit à éclairer la question tout entière. L'ordre et la méthode apportés aussi à une meilleure disposition des matières, aident à la lecture et à l'intelligence du livre. Enfin, le complément qu'il a pris soin d'y ajouter, couronne heureusement le travail du savant religieux, travail d'une immense érudition.

M. Claudio Jannet pose en tête de son introduction une première question intitulée : *Le problème de la Révolution*.

" Depuis cent cinquante ans, dit-il, le monde moderne est en proie à une instabilité, qui se traduit tantôt par des convulsions dans lesquelles sont emportés les gouvernements et les institutions séculaires, tantôt par un travail lent, mais continu, qui dissout les principes de religion, de droit, de morale, de hiérarchie, sur lesquels la société a reposé de tout temps.

" La Révolution, ajoute-t-il, tel est le nom que nos contemporains donnent à ce formidable phénomène. Pour la plupart, ce nom est comme l'énigme du sphinx antique. Peu d'entre eux sauraient définir la *Révolution*, mais aucun ne reste indifférent devant elle : les uns l'acclament, d'autres l'envisagent avec terreur, tous sentent qu'elle est dans l'histoire un fait absolument nouveau, qui n'a rien de commun avec les révolutions accidentelles d'autrefois, et que sous ses formes les plus diverses, sous ses manifestations religieuses, politiques et sociales, la *Révolution moderne* est toujours une."

On ne pouvait mieux voir, ni mieux résumer ce qui se passait dans le monde depuis cent cinquante ans, à l'insu de la plupart des hommes ; on ne pouvait mieux signaler à l'attention du lecteur cette institution qui va devenir l'objet de l'ouvrage tout entier : la Franc-Maçonnerie, mère de toutes les sociétés secrètes, mère aussi de la *Révolution moderne*. Ainsi envisagée, la Franc-Maçonnerie ressemble à ces lianes gigantesques de l'Afrique équatoriale qui, un jour, s'attachent aux plus grands arbres des forêts vierges, les enlacent, les embrassent puissamment, et les revêtent complètement de leur propre substance. Telle est la Franc-Maçonnerie. Depuis un

siècle et demi, elle s'est attachée aux nations diverses de l'ancien et du nouveau monde, elle les embrasse tout entières : âmes et corps, églises et états, temps et éternité, vie et mort ; elle aspire à saisir toute l'humanité et à l'étouffer dans ses embrassements sataniques.

Je dis *sataniques*, parce que le rire de l'incrédulité ne saurait faire que le Satan dont parle l'Évangile ne soit pas, et c'est lui dont l'action est visible au sein des sociétés secrètes, comme celle de l'Esprit-Saint dans l'Église catholique. D'un côté comme de l'autre, il y a une puissance cachée, mais d'une nature bien différente : l'une élève les hommes aux régions du vrai, du bien et du beau célestes ; elle les rend doux et forts comme Jésus-Christ, idéal divin de l'humanité, victime volontaire du Calvaire et Sauveur du monde ; l'autre les jette aux abîmes de l'erreur et du vice ; elle leur souffle la haine au cœur, leur met le poignard à la main, en fait les ennemis et les assassins de leurs frères : *Satan fut homicide dès le commencement*, dit le Seigneur lui-même ; *homicida erat ab initio*.

Telles sont les pensées et les convictions de l'illustre écrivain que nous commentons, car, après avoir posé le problème de la *Révolution moderne*, il prouve qu'on ne saurait en trouver la solution, ni dans une hérésie particulière, ni dans l'ambition des princes, choses restreintes de leur nature et dans leur action.

Tout autre, dit-il, est la *Révolution moderne*. Elle s'attaque à tout. D'abord à la religion catholique, objet de sa part d'une haine implacable ; puis aux confessions chrétiennes, dans la mesure du christianisme positif qu'elles ont gardé ; aux souverains légitimes dont elle se joue en leur donnant des titres magnifiques sans aucune influence réelle ; à la famille qu'elle désorganise ; à la classe ouvrière qu'elle égare en la berçant d'un rêve de chimérique bonheur ; à la propriété dont, au fond, elle veut la ruine, pour établir à sa place un ordre social nouveau.

La Révolution moderne est universelle ; malgré les différences de race, de climat, d'état économique, elle répand chez les peuples des idées et des formules qui ont le don de les soulever ; elle attaque toutes les institutions fondées sur la tradition historique ; elle introduit au besoin par la force, dans les sociétés, des principes nouveaux totalement inconnus aux âges précédents, comme la séparation de l'Église et de l'État, le monopole de l'enseignement par l'État, la liberté de la presse. Les peuples du Nord en sont atteints comme ceux du Midi, les jeunes républiques de l'Amérique comme les monarchies du vieux monde.

Depuis le milieu du dernier siècle, la Révolution n'a pas cessé de marcher et de progresser, et tous les efforts dirigés contre elle ont paru impuissants. Elle n'a encore reculé sur aucun point, ni abandonné une seule de ses conquêtes. A peine un temps d'arrêt lui est-il imposé, qu'elle reprend avec plus de puissance son essor destructeur.

D'où vient à la Révolution ce mouvement ? d'où vient-elle elle-même ? Est-ce un fait brutal, un phénomène d'évolution semblable à cette transformation continue que de faux savants prétendent reconnaître dans le monde

végétal et animal ? Non évidemment, car la raison, le sens intime de la personnalité et de la responsabilité individuelle protestent hautement contre cette théorie. Malgré cela, ces idées fausses ont fasciné certains esprits de la classe dirigeante.

On ne peut pas dire, d'autre part, que la *Révolution moderne* soit directement voulue de Dieu, puisqu'elle attaque avec acharnement la Religion de Jésus-Christ.

Enfin ni les progrès de l'industrie, ni les découvertes physiques de notre temps ne sauraient l'expliquer, pas plus que ce qu'on appelle l'*ancien Régime*, vu que des nations où règne encore cet *ancien Régime* sont à peine entamées par la Révolution, comme, par exemple, l'Angleterre.

M. Claudio Jannet trouve enfin la solution du problème de la *Révolution moderne* dans le fait d'une puissante association, dont les principes sont identiques aux idées réalisées par la Révolution et qui depuis cent cinquante ans s'étend dans le monde entier, se couvrant de mystère, agissant dans toutes les parties du corps social, tantôt par la presse, la tribune, l'enseignement de la jeunesse ; tantôt par des complots, mais marchant toujours à son but avec une invincible constance : c'est la *Franc-Maçonnerie*.

Elle a commencé à agir dès les premières années du XVIIIe siècle. Aujourd'hui elle compte, dans le monde entier, plus de douze mille loges et d'innombrables adhérents, qui eux-mêmes occupent des positions d'où ils dirigent la pensée et l'action de leurs concitoyens. Elle forme partout un corps compacte, reliant dans son sein, par des attaches secrètes, les sociétés particulières les plus différentes en apparence ; ses doctrines sont partout les mêmes : son unité, son universalité expliquent ainsi l'unité et l'universalité de la Révolution.

Concluons, en conséquence, que la *Révolution moderne* est fille de la Franc-Maçonnerie. La Franc-Maçonnerie, voilà l'*ennemi*.

Revue des intérêts catholiques.

ROME. — Sa Sainteté n'a pas trop souffert des chaleurs, et si Elle a discontinué ces jours derniers ses audiences, c'était surtout pour se consacrer davantage au travail que lui procure l'encyclique que l'on espère pour septembre, sans parler des travaux préparatoires que nécessite la convocation présumée du Concile.

En outre S. S. a eu plusieurs conférences avec le R. P. Beckx, général des Jésuites, et l'on dit qu'elles n'étaient pas exclusivement occasionnées par les événements du 29 juin, mais bien par des symptômes qui font craindre que le gouvernement italien ne soit poussé par certain parti à imiter ce qui se passe en France.

Chaque année, à l'occasion de la fête Saint-Pierre le Souverain Pontife fait frapper une médaille qui rappelle le fait saillant de l'année. Pie IX et Léon XIII ont, malgré leur captivité, poursuivi cette tradition.

Cette année, la médaille porte d'un côté, selon l'usage, l'effigie de Léon XIII entourée de l'inscription commémorative de l'année de son pontificat : *Leo XIII, Pont*

max. anno III. Sur le revers est représentée, sous forme d'allégorie, la restauration de la philosophie chrétienne. On y voit Saint Thomas d'Aquin debout, qui d'une main accueille la philosophie scolastique, tandis que de l'autre il indique la Théologie comme une reine bienfaitrice à laquelle toute science humaine doit être subordonnée, A l'entour est gravée cette inscription : *Thomæ Aquin. Doctrina in pristinum decus restituta.* (La doctrine de Saint Thomas d'Aquin ramenée à son antique gloire). Au bas, sur l'exergue, on lit une autre inscription ainsi conçue : *Renovatum divinæ humanæ que scientiæ fœdus.* (Alliance renouvelée de la science divine et de la science humaine.)

Le tribunal civil de Rome vient de décider que les propriétés foncières ou biens immeubles de la Propagande doivent être assujettis à la conversion en rente, sauf le palais où sont établis le collège, les bureaux de la Congrégation et le cardinal-préfet de la Propagande.

En vain, les puissances catholiques et même hétérodoxes, la Turquie, par exemple, sont intervenues auprès du gouvernement italien pour empêcher cette spoliation, En vain le Souverain Pontife lui-même a fait faire des démarches directes auprès du roi Humbert pour sauver une institution si éminemment internationale. On espérait que la conversion susdite serait effectuée d'une manière relativement moins injuste, et que la Propagande elle-même pourrait vendre ses biens et les placer en titres de rente de choix, ce qui eût été différent d'une vente qui se fera désormais aux enchères publiques par autorité du gouvernement, et dont le produit ne sera remboursé qu'en titres nominatifs et inaliénables. Sur l'ordre du Saint-Père, l'Eme. cardinal Simeoni, préfet de la Propagande, a recouru en appel contre la décision du tribunal civil de Rome.

Le Saint Père vient d'adresser au cardinal Deschamps et aux autres évêques de Belgique une lettre collective, dans laquelle le Souverain Pontife loue avec une grande énergie les évêques de leur attitude dans le conflit provoqué par la loi sur l'enseignement primaire et qui s'est terminé par la rupture des négociations diplomatiques. A l'heure où elle est publiée, cette lettre achèvera de faire le jour sur la mauvaise foi du gouvernement belge, et elle aura certainement pour effet de redoubler le zèle des catholiques. De ce zèle et du dévouement qui ne cesse de les animer pour les intérêts religieux, le *Courrier de Bruxelles* nous donne aujourd'hui une nouvelle preuve par la publication de l'adresse au Saint Père, dont ce vaillant journal a pris l'initiative, et qui a obtenu l'adhésion de 103 journaux, c'est-à-dire de toute la presse catholique belge.

Un admirable projet vient d'être exposé par le journal *Aurora*, à l'effet de donner une impulsion nouvelle à l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre. Il s'agit d'instituer dans tout le monde catholique des comités d'action et, par leur moyen, d'inviter les fidèles à offrir chaque jour *un centime* à titre d'obole de leur amour filial envers le Pape. Sans préjudice des oblations particulières qui sont laissées à l'initiative de chacun, cette offrande si modeste acquerra le caractère de continuité et d'universalité qui doit garantir au Denier de Saint-Pierre la prospérité et le développe-

ment dont jouissent les grandes œuvres catholiques, telles que la Propagation de la Foi et la Sainte Enfance.

D'après le projet exposé par l'*Aurora*, au nom du comité central de l'*Œuvre du Tribut quotidien au Souverain Pontife*, les différents locaux seront constitués pour le mois d'octobre prochain, afin de commencer, dès lors, à recueillir les offrandes du dernier trimestre de l'année.

FRANCE. — Le gouvernement ne perd pas de vue, même pendant les vacances, les moyens de soustraire aux arrêts de la justice les violations de domicile, de propriété, et les attentats contre les personnes, commis par ses agents et d'après ses instructions.

Ne pouvant aborder de front la question de l'inamovibilité de la magistrature, les hommes d'Etat de la République élaborent un projet nouveau de liquidation de retraite qui permettrait d'éliminer une grande partie des magistrats loyaux et intègres qui sont l'honneur de la magistrature française.

Tous ces agissements déloyaux démontreront d'une manière plus péremptoire que la loi séparée du droit, contraire au droit, grâce à l'arbitraire gouvernemental et aux arrêts d'une magistrature "de service," n'est plus entre les mains d'un gouvernement de sectaires, qu'une fiction sans réalité. La loi devient l'instrument d'une parodie sacrilège où périt toute justice.

La subvention de 3,000 francs votée par le Conseil municipal de Paris pour l'envoi au congrès socialiste du Havre, de quinze délégués, inspire au *Parlement* cette judiciaire réflexion :

"Une subvention va donc être versée entre les mains d'une association manifestement illicite, pour faciliter le recrutement d'un congrès socialiste. L'autorité permettra-t-elle l'exécution d'un pareil acte ? Laissera-t-elle le Conseil employer les deniers des contribuables à payer les frais d'apostolat des orateurs du collectivisme révolutionnaire ?"

Le journal centre-gauche a donc oublié déjà le sympathique accueil fait par le ministre de l'intérieur aux délégués des syndicats ouvriers ?

Dans la harangue emphatique, boursoufflée, lue à la Salpêtrière, par le caudataire gambettiste, M. Quentin, on peut remarquer un parallèle entre l'infirmité laïque et l'hospitalière congréganiste, au profit de la première, bien entendu. La conclusion de cette débauche oratoire, c'est que le mouvement laïcisateur des hôpitaux doit s'étendre non-seulement dans Paris, mais dans tous les départements. C'est ainsi que la République espère atteindre l'idéal de la charité défigurée, dégradé sans doute par les religieux.

M. Ch. Quentin a oublié de rappeler l'idéal de la charité poursuivi et atteint par les glorieux ancêtres de 92 : quand les hôpitaux étaient vides, quand le patrimoine des pauvres était vendu à vil prix, le 24 vendémiaire, an II, la Convention rendait un décret condamnant à deux jours de travail forcé "tout citoyen convaincu d'avoir donné à un mendiant aucune espèce d'aumône."

Cet oubli est bien excusable de la part du directeur de l'assistance publique !

La réunion des amnistiés, tenue dimanche à la salle Graifard, a dévoilé les jalousies féroces, les haines vivaces et violentes, les rancunes farouches qui animent les proscrits de 1871. Ils ne désarmeront jamais.

— On ne met plus en doute que le congé de M. Desprez soit le commencement d'une rupture entre le Saint-Siège et le gouvernement républicain.

Il semble assez naturel, en effet, que le Saint-Siège se formalise des mesures iniques et des menaces plus odieuses encore prises et dirigées non-seulement contre les PP. Jésuites, mais contre toutes les corporations religieuses, contre l'épiscopat tout entier, qui a protesté avec une admirable énergie.

Est-ce que, du reste, plusieurs évêques français n'ont pas déjà annoncé que les collèges congréganistes s'ouvriraient sous leur direction à la rentrée prochaine ? Or, l'organe accrédité de la politique opportuniste traite les titulaires des transferts de propriété et de direction des collèges libres, d'auteurs de "comédies dangereuses à jouer." Croit-on que le Saint-Siège se bornera à faire de paternelles remontrances à notre ambassadeur ?

Si M. de Bacourt est chargé par intérim des fonctions de premier secrétaire de l'ambassade de France auprès du Saint-Siège, ce n'est point du tout parce que M. Desprez va passer trois semaines à Contrexeville, pour raisons de santé.— Ce congé est un prétexte des plus futiles : un ambassadeur ne quitte pas son poste dans des circonstances aussi graves.

A la veille des nouvelles mesures de violence que le gouvernement va employer contre les congrégations religieuses, M. de Freycinet a tenu absolument à ce que son sous-chef de cabinet fût auprès du Saint-Siège, pour transmettre à son ministre les impressions réelles du Vatican, pour le sonder à l'occasion et pour atténuer l'effet de ces odieuses mesures.

ALLEMAGNE. — Les journaux annoncent la conversion au catholicisme de M. Roquet, employé militaire d'un grade élevé, qui a fait son abjuration à Erlangen. On signale aussi le retour au giron de l'Eglise de M. G. Evers, pasteur luthérien à Urbach, dans le comté de Hohstein.

Le nouveau converti jouit d'une haute estime, et ses amis espèrent qu'il livrera prochainement à la publicité les motifs de sa conversion.

Il est certain que la persécution qui sévit contre les catholiques a eu pour résultat de faire mieux connaître l'Eglise et ses institutions dans les cercles protestants de sorte qu'on peut s'attendre à une réaction favorable au catholicisme quand le *culturkampf* sera terminé. C'est ce que font augurer des aveux remarquables que nous lisons dans un grand nombre de journaux.

ANGLETERRE. — Des lettres arrivées d'Angleterre signalent de nouvelles et importantes conversions dans ce pays ; quelques unes méritent une mention spéciale. Ce sont celles du Rév. Horace Wilcocks, de Plymouth, de la famille du Rév. Léonard Fish, qui appartient au clergé protestant de la cité, et enfin de M. de Cobbolds, un des plus grands propriétaires du comté de Suffolk, de sa femme et de son fils.

esprit d'initiative, et sa fertilité de ressources, M. le trésorier a mis à contribution le dévouement même des membres de sa famille. Nous devons beaucoup à sa vénérable mère auprès des communautés religieuses. N'oublions pas que c'est à Mlle Trudel, aidée de Mlle Cannon, que nous devons le magnifique drapeau offert à la section par les Dames de Québec. A ce sujet je ne dois pas passer sous silence ce qu'a fait pour nous Mlle Joséphine Garneau, sœur de M. Elzéar Garneau, auprès des Dames de l'Hôpital Général et de Jésus-Marie de Sillery.

Certes, la souscription des zouaves, jointe à celle des citoyens et de quelques Messieurs du clergé, quelqu'élevée qu'elle ait été, aurait encore été insuffisante sans les dons généreux des Dames Ursulines, de l'Hôtel-Dieu, de l'Hôpital Général, de Jésus-Marie de Sillery, de Mme Vincelette, de Mme Trudel, de Mme Deberge, du Rév. M. Gauvin, oncle du trésorier, de Mesdames Toussaint et Bourget et veuve Dr Charest, de quelques autres et sans l'aide des propriétaires de l'asile de Beauport.

Ce travail de souscription qui a été long et a duré tout le temps de l'existence du comité n'a pas été le seul qui ait occupé le temps de chacun de nous.

Un autre travail plus ardu et moins encourageant dans ses résultats a aussi mis à l'épreuve le dévouement de chacun. Je veux parler du concert du 2 de juin. Cependant, si le résultat pécuniaire a été à peu près nul, du moins le résultat moral nous a valu les sympathies et l'estime des vrais patriotes.

Lorsque nous décidâmes de donner ce concert avec tableaux vivants, nous crûmes devoir diviser l'ouvrage entre les membres du comité en créant trois sous-comités, savoir : le comité du concert, celui de l'économie interne, chargé plus spécialement de voir aux dépenses de réception, et celui dit des décorations. Le résultat des travaux des deux premiers sous-comités vous seront mieux exposés dans le rapport du Trésorier. Quant au comité des décorations, vous avez été témoins de ce qu'il a été, et chacun en a exprimé sa satisfaction assez hautement, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister plus sur ce sujet. Cependant, je dois mentionner les faits suivants qui ne manqueront pas de vous intéresser vivement et de reporter votre gratitude à qui de droit. M. Alfred T. Trudel, architecte-dessinateur, et frère de M. le Trésorier, et qui, comme tous les membres de sa famille, gardent en grande estime les anciens soldats du Souverain Pontife, nous avait cordialement offert l'aide de ses connaissances et de ses talents, ce que le comité s'est bien donné garde de refuser. Aussi, lui avons-nous laissé le soin de diriger tous les travaux de décoration que vous avez su si bien apprécier. M. Trudel ne s'est pas seulement borné à la direction de ses travaux, mais il a même exécuté, de ses propres mains, les magnifiques banderolles qui ornaient la grande salle de réunion, et rappelaient à tous les événements mémorables de Castelfidardo, Mentana, Rome, Loigny, Orléans, etc.

Le secours des propriétaires de journaux nous était aussi nécessaire ; et nous devons mentionner le fait que la presse a agi à notre égard avec la plus grande libéralité. Éditeurs et imprimeurs ont exécuté gratuitement toutes nos commandes, rendu publics tous nos avis et nos réclamations. Mentionnons particulièrement MM. Brousseau, du

Courrier du Canada qui depuis plus d'une année ont imprimé gratis toutes les circulaires de la section, et ce que le comité leur a demandé. C'est à M. George Delisle a qui l'ont fait entrer dans leurs ouvrages d'impression les riches cartes d'admission que les zouaves ont tant admiré et promis de garder comme un précieux souvenir de leur séjour au milieu de nous.

Le *Bulletin de l'Union-Allet* nous a prouvé en cette circonstance sa grande utilité. Vous y avez tous lu le chaleureux appel, rédigé avec habileté par notre président M. Vallée, appel qui a mérité la reproduction dans presque tous les journaux de la Province. D'ailleurs le *Bulletin* a contribué pour une large part à la nombreuse réunion du 24 juin dernier.

Messieurs, vous comprenez facilement qu'il est impossible d'entrer dans tous les détails des travaux des membres du comité, mais vous les trouverez inscrits dans les procès-verbaux des séances, dans nos archives et dans notre correspondance assez volumineuse.

Composé d'abord de quatorze membres, le comité s'est adjoint le Rév. M. Bélanger, assistant aumônier de la section et M. J. O'Flaherty. Cependant le nombre des membres du comité ne s'est pas de fait trouvé augmenté pour cela et voici comment : M. Cyrille Roy à cause de ses occupations personnelles toutes particulières n'a pu, en aucune manière, apporter son concours à nos travaux. M. Alph. Bourget, pour de graves motifs, je suppose, s'en est peu ou presque point occupé, et M. Théophile Morissette que la maladie a retenu plusieurs mois, n'a pu assister qu'à quelques séances, toutefois son utilité et sa libéralité nous ont été d'un certain prix. Ajoutez à cela les occupations journalières et variées de chacun et vous serez étonnés que généralement la réunion aux séances comptait douze membres présents. D'ailleurs, je le répète, depuis sa création le comité a été réellement en séance permanente.

Tous les membres du comité ont prouvé qu'ils étaient animés des sentiments les plus sincères et désireux d'obtenir le résultat le plus complet et le plus satisfaisant possible. Pour cela l'unité et la concorde étaient les conditions les plus nécessaires à l'œuvre. C'est ici que nous avons pu approuver l'immense valeur des services de notre aumônier : C'est à M. Bélanger, à sa prudence, j'oserais dire toute paternelle, à ses conseils et même à sa présence aux séances que nous devons principalement l'harmonie la plus parfaite qui a régné entre tous.

M. le Président et Messieurs,

Le 30 mai dernier S. G. Mgr l'Archevêque venait bénir dans l'Eglise des Sœurs de la Charité, le magnifique drapeau de la section. En cette solennelle circonstance S. G. daignant aussi nous adresser quelques paroles de félicitations nous rappelait en même temps ce que nous avions contracté envers la sublime et sainte cause que nous avions eu le bonheur de défendre. N'oublions pas qu'en cette circonstance les zouaves pontificaux ont été tout particulièrement l'objet de la sollicitude de notre premier pasteur, et que seul de toutes les bannières et de tous les drapeaux des différentes sociétés qui devaient figurer dans la grande démonstration du 24 juin, seul dis-je, le drapeau

dés zouaves de Québec a été béni solennellement par le Métropolitain de la Province de Québec.

Puisse ce drapeau être pour nous un point de ralliement constant, autour duquel nous serons toujours pressés en masse compacte et fidèle. Rappelons-nous que la section de Québec est le cœur de l'Union-Allet, que l'honneur nous défend de faillir. Que ce beau mouvement de juin 1880 ne soit pas pour nous la dernière étincelle d'un feu qui s'éteint. Car, remarquons-le bien, messieurs, c'est avec vérité que nos compatriotes nous reprocheraient que tout le zèle déployé en cette grande circonstance n'était qu'un faux zèle, notre dévouement, non un mouvement sublime de patriotisme, mais une vaine gloriole, une parade artificielle.

Les zouaves de cette section, dans ces grandes fêtes de la patrie, ont contribué pour la plus large part, non-seulement à l'éclat de nos réjouissances, mais surtout à maintenir, à grandir même, la réputation d'hospitalité que le pays tout entier se plaît à reconnaître à la vieille cité française de Champlain. Noblesse oblige, ne l'oublions pas, et que la section de Québec garde toujours sa place prépondérante au milieu des autres sections. Au poste d'honneur, nous avons pris notre place, soyons les derniers sur la brèche.

Nous devons aussi rappeler d'autres faits qui ne sont pas mentionnés dans nos procès-verbaux ni dans nos archives, mais qui intéressent spécialement la section de Québec et nous commandent impérieusement de rester unis autour de notre drapeau. Rappelons-nous que nous avons reçu des marques toutes particulières de haute considération de la part des dignitaires de l'Eglise, de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, du Cercle Catholique de Québec, de toutes les Sociétés, je devrais dire de la nation tout entière. Le 24 juin dernier, nous avions l'honneur d'escorter le vieux drapeau blanc fleurdelisé de Carillon ; durant la messe, nous qui avons eu le bonheur de monter la garde aux portes du Vatican, nous avons celui plus insigne encore d'entourer l'autel où s'offrait le saint sacrifice ; le soir, au banquet de la nation, le lendemain au congrès catholique, nos officiers étaient acclamés et placés au premier rang.

Les Dames de la Charité de Québec, par l'entremise de notre aumônier, priaient les membres de ce comité d'inviter tous les anciens défenseurs du Pontife-Roi à aller s'asseoir autour des tables de leur propre réfectoire prendre part à un banquet qu'elles avaient préparé en notre honneur. Et le comité lui-même avait résolu que les zouaves en uniforme iraient remercier les communautés religieuses de leur dévouement à notre égard.

Rappelons-nous surtout que c'est à Québec, dans nos propres salles de réception, que les hôtes distingués du Cercle Catholique, les généreux défenseurs de l'Eglise opprimée, M. Claudio Jannet et le comte Jules de Foucault, sont venus saluer les zouaves pontificaux canadiens. Rappelons-nous les paroles de M. Claudio Jannet, son estime pour nous, sa confiance en notre foi et notre constance.

Ces grands événements, le rôle important que la section de Québec et principalement les membres du comité y ont rempli, doivent nous rappeler que loin d'être indifférents

aux destinées de notre section, nous devons plus que jamais être fidèles à notre devise : "Aime Dieu et va ton chemin."

C. G. BERTRAND, Secrétaire.

Petites Nouvelles.

Monsieur le duc de Madrid vient d'adresser à son aide de camp, le général Yparraguirre, la lettre suivante, que publie le *Figaro* :

A mon aide de camp le général Yparraguirre,

Mon cher Yparraguirre,

Il est des ouvrages qui honorent et des injustices qui grandissent : j'en fais en ce moment l'expérience. De cette noble terre d'Espagne, qui a l'horreur de la trahison et le dégoût de la perfidie, je reçois d'innombrables témoignages d'affection, de dévouement sans réserve : nos amis ont compris que c'était l'heure de s'unir étroitement, et tous dans un élan enthousiaste m'entourent loyalement. Au nom de notre sainte cause, je les remercie du fond du cœur.

Des protestations indignées m'arrivent encore de tous les points de l'Europe, et l'Italie elle-même, en me prodiguant des marques touchantes de ses sentiments et de ses regrets, répudie toute solidarité avec les défaillances intellectuelles ou morales de quelques jurés milanais.

Il m'est impossible de répondre personnellement à chacun, et pourtant je ne puis contenir l'expression de ma reconnaissance. Faites en sorte que l'assurance de mon ineffaçable gratitude parvienne, à tous et en me servant ainsi d'interprète vous aurez acquis un titre de plus à mon attachement.

Votre affectionné,

CARLOS.

Douvres, 1er août 1880.

Les carlistes résidant à Toulouse viennent de faire parvenir à M. le duc de Madrid l'adresse suivante :

A Sa Majesté le roi Charles VII,

Sire,

Les émigrés carlistes réfugiés dans cette ville protestent indignés et proclament avec orgueil, à la face du monde, qu'ils conservent intactes la foi et la fidélité qu'il vous ont jurées, et aujourd'hui, plus que jamais, ils vous réitèrent leur adhésion illimitée.

Ils anathématisent l'iniquité révolutionnaire, avec la fierté et l'énergie propres aux défenseurs de votre cause sacrée, et ils offrent à Votre Majesté leur sang et leurs vies.

Sire, aux pieds de Votre Majesté, etc.

Toulouse, le 1er août 1880.

(Suivent les signatures.)

NAISSANCES.

A Napierville, le 2 septembre courant (1880) M. N. H. Beaulieu, avocat, est devenu père d'un fils.

A Longueuil, le 18 ult., Mme E. Hurtubise, un fils.